

SARL PYTHEAS CONSEIL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Certifiés conformes par le Gérant

Nicolas COURTOIS

Certifié par youtrust

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**		30/09/2025 Brut	30/09/2025 Amort. et Dépréc.	30/09/2025 Net	30/09/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	8 767	8 767		
	Fonds commercial (1)	114 337		114 337	114 337
	Autres immobilisations incorporelles	14 047	7 843	6 204	7 207
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	80 450	54 099	26 351	26 941
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	241		241	241
	TOTAL (II)	**217 841**	**70 709**	**147 132**	**148 726**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	294 459	65 368	229 091	230 095
	Autres créances	94 063		94 063	83 814
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000		1 000	1 000
	DISPONIBILITES	364 709		364 709	225 332
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				13 053
	TOTAL (III)	**754 231**	**65 368**	**688 862**	**553 294**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**972 072**	**136 077**	**835 995**	**702 020**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			241	241
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	106 000	106 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 600	10 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**325 199**	**222 323**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**441 799**	**338 923**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		20 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 477	70 746
	Dettes fiscales et sociales	196 427	103 458
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	109 292	168 894
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**394 196**	**363 097**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**835 995**	**702 020**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	325 199,23	222 322,77
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	394 196	363 097
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

L'exercice considéré débute le 01/10/2024 et finit le 30/09/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	140 146				2 995	137 151
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**140 146**				**2 995**	**137 151**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	22 038		10 000		10 000	22 038
	Matériel de transport	3 444		6 450			9 894
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 518					48 518
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**74 000**		**16 450**		**10 000**	**80 450**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	241					241
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**241**					**241**
	TOTAL	**214 387**		**16 450**		**12 995**	**217 841**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	18 602	1 003	2 995	16 610
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**18 602**	**1 003**	**2 995**	**16 610**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 989	1 000		6 989
	Matériel de transport	3 157	323		3 480
	Matériel de bureau, mobilier	37 913	5 717		43 631
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**47 059**	**7 040**		**54 099**
	TOTAL	**65 661**	**8 043**	**2 995**	**70 709**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	55 226	10 143		65 368
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**55 226**	**10 143**		**65 368**
	TOTAL GENERAL	**55 226**	**10 143**		**65 368**

Dont dotations et reprises { - d'exploitation			
- financières			
- exceptionnelles }		10 143	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	241	241	
Clients douteux ou litigieux	78 442	78 442	
Autres créances clients	216 017	216 017	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8 356	8 356	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	16 213	16 213	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	69 463	69 463	
Débiteurs divers	30	30	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	**388 763**	**388 763**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	69 463		

	30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	88 477	88 477		
Personnel et comptes rattachés	73 376	73 376		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 514	31 514		
Impôts sur les bénéfices	37 009	37 009		
Taxes sur la valeur ajoutée	53 070	53 070		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 457	1 457		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	109 292	109 292		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**394 196**	**394 196**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

PYTHEAS CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 106 000 euros
Siège social : 66D Rue Sainte
13001 Marseille
439 997 859 RCS Marseille

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 5 FEVRIER 2026

Le 5 Février 2026 à 8 heures, les associés se sont réunis Marseille, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance effectuée par lettre adressée le 20 octobre 2025.

Sont présents :

- La société OSTUNI , représentée par Nicolas COURTOIS, détenteur de 1 999 parts, ci mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts,
- Monsieur Nicolas COURTOIS, détenteur de 1 part, ci une part.

Total des parts des associés présents : 2 000 parts sur les 2 000 parts composant le capital social.

Monsieur Nicolas COURTOIS préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- le texte des projets de résolutions .

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.
- Questions diverses.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2025 approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2025 lesquels font apparaître un bénéfice de 325 199 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 325 199 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 325 199 euros.

Affectation

- Dividendes : 100 000 euros
- Autres réserves :225 199 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/2024	222 323	0	0
30/09/2023	321 510	0	0
31/12/2022	680 308	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

Nicolas COURTOIS
Gérant

